



Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 10 FÉVRIER 2025 Projet d'ordre du jour

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu devant avoir lieu le 10 février 2026, à 19 h 30 au Centre communautaire Chapdelaine, 878 rue Saint-Pierre.

1. OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Moment de réflexion
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption de procès-verbaux

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Adoption de la programmation en lien avec le programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2024-2028

3. RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Modification de la résolution 2026-01-11 afin d'indexer la grille salariale de tous les employés non syndiqués de la Municipalité à l'inflation de 2025
- 3.2 Embauche du directeur général de la Municipalité

4. COMMUNICATION

5. FINANCES

- 5.1 Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiements (comptes payés et comptes à payer)
- 5.2 Autorisation de verser une avance de fonds à Zone Culture sur l'entente de partenariat à intervenir en 2026
- 5.3 Réception provisoire et libération partielle de la garantie financière en lien avec la construction du bassin de rétention du développement dans le prolongement de la rue Leclerc
- 5.4 Autorisation d'entamer la procédure de vente pour non-paiement des taxes avec la MRC Pierre-De Saurel
- 5.5 Radiation des comptes à recevoir relatifs à des résiduels de lots non réclamés à la suite de la rénovation cadastrale pour l'année 2026
- 5.6 Autorisation de paiement de la quote-part de la MRC pour la radiocommunication des services de sécurité incendie

6. BIENS ET SERVICES

7. RÈGLEMENTS ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 7.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 476-2026 remplaçant le règlement 408-2021 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux
- 7.2 Adoption du règlement 475-2026 établissant les taux de taxes, les tarifs de compensation & les conditions de perception pour l'année 2026
- 7.3 Adoption du second projet de règlement 474-2025 modifiant la zone Aa afin d'y ajouter l'usage récréatif pour les camps de jour équestre
- 7.4 Entente de partenariat avec le groupe les Belles vieilles pour l'organisation d'activités autour de véhicules antiques à la Municipalité

8. URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE

- 8.1 Dépôt du rapport du mois précédent sur l'émission des permis.
- 8.2 Dépôt et adoption du procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme
- 8.3 Demande de permis au plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA) pour le 8 rue des Atocas sur le lot 6 635 715
- 8.4 Demande de permis au plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA) pour le 1109 rue Saint-Joseph sur le lot 6 635 679

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Adoption des priorités d'interventions de la Sûreté du Québec pour l'année 2026

10. LOISIRS ET CULTURE

- 10.1 Appui à l'organisation d'un club de soccer sur le territoire de la Municipalité

11. AFFAIRES DIVERSES

12. CLÔTURE

- 12.1 Période de questions du public
- 12.2 Période d'intervention des élus
- 12.3 Levée de la séance